

# Un accompagnement vers la certification

**L'éditeur pédagogique a développé une offre de service pour accompagner les écoles de conduite dans leur démarche de labellisation.**

Pour aider les auto-écoles à obtenir le label de l'État, ENPC-EDISER avait créé le site [jemelabellise.fr](http://jemelabellise.fr). Gratuit, ce dernier qui a été mis à jour pour répondre aux exigences des dernières réglementations, explique les démarches à suivre, liste les pièces justificatives à fournir et les moyens à mettre en œuvre pour obtenir le label.

## **Une personne dédiée à ce service**

Mais dans le cadre de son service client, ENPC-EDISER va plus loin en dédiant une personne de son équipe pour proposer un accompagnement personnalisé. Ainsi, « en cette fin d'année 2021, nous

accompagnons les clients déjà labellisés sur les 13 nouveaux critères, c'est-à-dire ceux qui souhaitent renouveler leur label et obtenir l'équivalence de la certification Qualiopi, indique **Antoine Beaudonnet**, directeur commercial de ENPC-EDISER. Par la suite, nous enrichissons notre offre en proposant la « labellisation complète » d'un client qui part de zéro ».

L'accompagnement consiste en une prise de contact et la réalisation d'un diagnostic de la situation du client (liste des formations proposées, présentation d'un numéro DNA s'il existe, etc.). « Nous constituons main dans la main avec le client son dossier, en préparant avec lui chaque pièce

justificative pour chaque critère. Selon son équipement, nous intégrons les justificatifs qu'il possède déjà et/ou nous mettons à sa disposition des trames de documents qu'il devra remplir comme, par exemple, le programme de formation. »

## **Remise d'un dossier papier et numérique**

Une fois tous les éléments réunis, le client reçoit un exemplaire de son dossier imprimé sous la forme d'un classeur avec des intercalaires et des documents perforés, ainsi qu'une version numérique sur une clé USB. L'ensemble de ces éléments sera à présenter lors de l'audit. ■ S. A.